

Point hebdomadaire

Synthèse régionale des impacts du Covid-19 sur les filières agroalimentaires – Semaine 16

Le service ERP et PAF de l'APCA se mobilisent pour produire une note hebdomadaire afin de synthétiser l'ensemble des remontées régionales du réseau des Chambres d'agriculture sur les impacts économiques du Covid-19.

Cette note hebdomadaire de synthèse constitue la troisième d'une série. Elles ont pour finalité de dresser un panorama de la situation économique du secteur agricole et alimentaire national. Les éléments tant qualitatifs que chiffrés sont intégrés dans les notes de synthèse, avec un angle à la fois filières – végétales et animales, y compris l'amont et l'aval – et régionales.

Les notes contiennent également, en préambule et sous une forme brève, quelques éléments sur la situation économique globale du pays (croissance, commerce extérieur, emploi...), pouvant exercer des répercussions sur l'activité agricole, ainsi que sur les territoires.

Contexte général

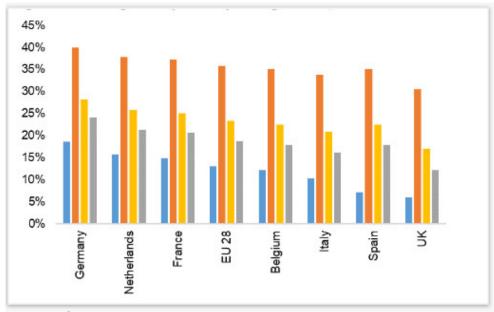
D'après le gouverneur de la Banque de France, leurs dernières estimations tablent désormais sur **une baisse du PIB de -8 % pour l'année à venir** en fonction du rythme et des modalités du déconfinement à partir du 11 mai 2020. D'après l'INSEE, les créations d'entreprise se sont effondrées de -25,5 % au mois de mars 2020 par rapport au mois de février. Cette baisse est la plus marquée dans le secteur des commerces, transports, hébergements et restaurations (-32 %).

Une <u>étude</u> publiée le 22 avril par le cabinet d'Euler Hermès – Allianz Research montre que le taux d'épargne des français (et des pays européens en général) progresserait de 20 points pendant le deuxième trimestre 2020, soit une progression de l'épargne des européens de 1 300 milliards d'€ (10 % du PIB de l'Union européenne). Ce taux d'épargne sur le revenu disponible pendant le confinement serait de plus de 35 % en France. Le taux d'épargne moyen des pays européens augmenterait de +6 % sur l'année 2020.

Cette épargne de précaution des ménages aura un rôle important à jouer quant au potentiel rebond de l'activité économique pendant la période de déconfinement. Par exemple, la constitution d'une épargne de précaution en vue d'une levée de nouveaux impôts pourrait être un frein à la relance de la consommation. L'orientation de cette épargne vers des dépôts bancaires et non vers des placements de long terme (donc de l'investissement) montre que les ménages restent encore très prudents et incertains face à l'avenir.

APCA

9 avenue George V 75008 Paris Tél : 01 53 57 10 10 Fax : 01 53 57 10 05 www.chambres-agriculture.fr



Taux d'épargne par pays en pourcentage du revenu brut disponible. En bleu avant le confinement, en orange durant le confinement, en jeune pendant le déconfinement et en gris à la fin de 2020 (source : Eurostat et Allianz Research)

Selon l'ANIA, le taux d'absentéisme remonté entre le 6 et 10 avril sur un panel de 700 entreprises dans le secteur des industries agroalimentaires est de 13%. De 70 à 80 % de ces entreprises accusent des baisses de chiffre d'affaires, et la hausse des coûts liés aux effets de la pandémie (hausse du prix des matières premières, achats d'équipements de protection et sanitaire) s'élèvent de 3 à 16 %. Enfin, la moitié des entreprises du secteur de la RHD interrogé déclare une perte de chiffre d'affaires d'au moins 75 %.

Les fréquences d'achats dans **la consommation** alimentaire se sont fortement réduites depuis le confinement, et la fréquentation des hypermarchés (peur d'être en contact avec des personnes) et des marchés traditionnels (fermetures administratives) ont été abandonnés par une partie des consommateurs (44 % des répondants de l'échantillon déclarent avoir abandonné ces circuits de distribution).



Depuis le début du confinement, les produits destinés à des préparations alimentaires à domicile (en particulier pour la pâtisserie) présentent des chiffres de croissance des ventes de 2 à 3 chiffres : +35 % pour le beurre, +82 % des produits pour pâtisserie, + 168 % pour la farine et + 208 % pour la levure.



Enfin, du fait de l'épuisement des stocks constitués par les consommateurs, les achats alimentaires des ménages ont progressé de +15 % pour la semaine du 6 au 12 avril 2020 (par rapport à la même période en 2019).

Les filières végétales

<u>Céréales et oléagineux</u> : Les écarts entre les marchés céréaliers et oléagineux se poursuivent.

La Russie devrait atteindre le quota d'exportation de céréales fixé au 1 er avril dès la mi-mai, alors que la mesure devait s'étirer jusqu'au terme de la campagne donc pour fin juin. Les disponibilités en céréales sur le marché mondial vont continuer de se tendre avec le manque de disponibilités du blé origine Mer Noire.

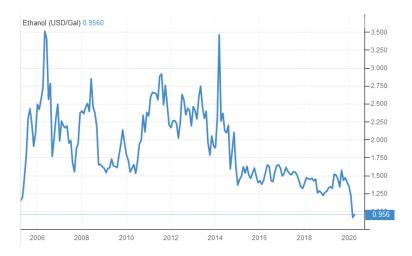
La cotation du blé se stabilise à 190-195 €/tonne, et les exportations françaises vers les pays tiers continuent de fortement progresser, même si le mois d'avril devrait confirmer un ralentissement du rythme des expéditions. L'apparition d'acteurs importants comme l'Egypte (180 000 tonnes achetés à la France rien que sur la semaine du 13 au 19 avril) et la Chine (plus d'un million de tonnes origine France importés depuis le début de la campagne) renforcent la demande déjà très forte des clients traditionnels tels que l'Algérie et le Maroc.



Le prix des oléagineux continuent inlassablement de chuter, même pour le soja alors que la demande des pays importateurs est forte. Enfin, les inquiétudes grandissent pour la filière sucrière alors que le niveau de prix de l'éthanol (cotations USA), directement corrélé à celui du pétrole, est le plus bas de ces quinze dernières années (à environ 3,62 \$/litre).







Horticulture: Les estimations de perte de chiffre d'affaires s'affinent et confirment l'état de crise générale du secteur avec une perte estimée en moyenne à au moins -70% comme en Île-de-France et en Nouvelle-Aquitaine.

La perte pour la filière à l'échelle nationale est estimée à 10 millions d'€ par jour de confinement. En Normandie, la réouverture des jardineries est un point positif mais ce circuit de distribution ne représente que 15 % du chiffre d'affaires des horticultures normands. 50 % des ventes de la filière se font sur l'exploitation alors que la vente directe reste interdite.

Certaines préfectures de départements dans **le Grand-Est** (Meuse et Meurthe-et-Moselle) ont autorisées la vente de plants potagers sur les marchés, ainsi que la vente en drive ou en livraison.

Le commerce de fleurs **en Région Sud** est complétement à l'arrêt (-100 % de chiffre d'affaires en mars, -90% prévu en avril). Cette perte s'élève de 12 à 15 millions d'euros dans le var pour le deuxième trimestre. La réouverture de certains débouchés et notamment du marché d'intérêt national aux fleurs de Nice a permis de légèrement relancer l'activité. La perte sur le chiffre annuel pour les producteurs de fleurs s'élèverait à -50 % sur l'année, et jusqu'à -100 % pour les productions exclusivement printanières (tulipes, jonquilles). Malgré l'autorisation à nouveau de la vente de plants potagers et de semences, les professionnels de ce secteur anticipent une perte de 70 % à 90 % du chiffre d'affaires habituel sur le mois d'avril. Enfin, les producteurs de feuillages réalisent habituellement 25 % de leur chiffre d'affaires sur la période actuelle, la perte avec le confinement s'élève à 4 millions d'€.

De façon générale, l'ensemble de la filière dénonce la concurrence déloyale des grandes enseignes (GMS, bricolage, jardineries) et demande urgemment la possibilité de vendre en direct.

<u>Fruits et légumes</u>: Les situations sont très hétérogènes entre les filières et les régions. En **Île-de-France**, certaines productions maraîchères maintiennent leurs chiffres d'affaires alors que d'autre accusent des pertes de 80 % de chiffre d'affaires depuis le début du confinement, du fait des restrictions des marchés de plein vents et de la fermeture du débouché RHD. La filière arboricole francilienne accuse des pertes jusqu'à 20 % du chiffre d'affaires habituel.

Les asperges et fraises **en Nouvelle-Aquitaine** sont sur une trajectoire de sortie de crise, grâce notamment à des prix qui se sont relevés ces deux dernières semaines. Cependant, le pic de production attendue a dû être contenu faute de main d'œuvre (en nombre et pas assez formé par rapport aux travailleurs détachés et immigrés), impliquant notamment



un arrêt des plantations de jeunes pousses et du paillage à blanc pour ralentir la pousse dans les exploitations d'asperges. La hausse des prix ne couvrira pas tous les surcoûts impliqués par la baisse de production et le moindre rendement de la main d'œuvre. En remarque, les enquêtes menées sur les profils de la main d'œuvre employée montrent des profils atypiques (intermittents du spectacle, retraités) et des déséquilibres entre l'offre et la demande de travail (beaucoup de candidatures et moins d'offres de poste) comme en Charente.

Un aspect positif concerne le report de la consommation des ménages vers les fruits et légumes français. Les volumes de tomates et salades origine France ne sont pas toujours suffisants pour combler tout cet afflux de demande.

En général, pour les producteurs ayant la possibilité de vendre en directe, en livraison ou en drive fermier, les ventes sont très dynamiques et remportent un franc succès auprès des consommateurs. Le surplus de travail (« chronophage ») est cependant très important sur ces circuits.

Sur les besoins en main d'œuvre : l'accueil des travailleurs saisonniers dans la période actuelle et pour les prochaines récoltes à venir soulève de nombreuses difficultés. Certains élus ont trouvé des arrangements avec les municipalités pour accueillir à l'avenir ces travailleurs dans des gymnases et des écoles inoccupés sur les prochains mois, afin de garantir les normes de distanciations sociales et de sécurité sanitaire.

Les besoins en main d'œuvre étrangère en arboriculture **en Région Sud** s'élève à cette période à plusieurs dizaines de milliers d'individus. Les travailleurs locaux qui se sont déclarés sur la plate-forme d'emplois *wizifarm* sont soient en surnombre soit pas assez nombreux dans les départements de la région, et souvent pas du tout formés pour effectuer des travaux agricoles techniques.

<u>Viticulture</u>: L'année 2020 se confirme comme une année de sinistre pour la filière. Dans **le Grand Est**, la perte de chiffre d'affaires pour le second trimestre est attendue à -75 %. Les ventes de vins à l'échelle nationale ont chuté de -60 % sur ces deux dernières semaines et les exportations se sont effondrées avec l'effet conjugué de la crise de demande et du maintien des sanctions commerciales américaines.

En remarque, la filière champagne ne demandera pas de distillation des surplus, contrairement aux viticulteurs. Ce besoin de distillation pour les viticulteurs s'élèverait à 3 millions d'hl à l'échelle nationale, dont 500 000 riens que pour **la Gironde**.

Les filières animales

Les comportements de stockage des produits destinés à l'alimentation animale apparaissent moins prononcés. L'approvisionnement se faisant régulièrement, les éleveurs ont pu relâcher un peu leur demande. Il faut y voir aussi un effet de la crise sanitaire qui induit des incertitudes sur les débouchés (viande bovine et lait), incitant à puiser dans les stocks initialement constitués, plutôt que de formuler de nouvelles demandes de livraisons.

<u>Viande bovine</u>: La situation du marché de la viande bovine reste préoccupante, et ce pour plusieurs raisons. L'absence de débouchés en RHF continue de peser sur les éleveurs de bovin viande. Dans certaines régions (Grand Est en particulier), les ventes en boucherie restent soutenues.

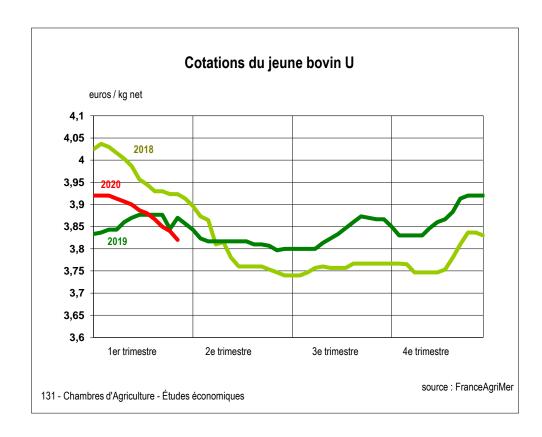
Les éleveurs craignent toujours le risque d'engorgement du marché si les éleveurs laitiers décident d'abattre les vaches laitières. Ensuite, il existe de nombreux désaccords au sein de la filière (notamment en



Nouvelle-Aquitaine) sur la question de l'état des stocks sur pieds et, a contrario, sur la vision d'un marché finalement pas si encombré.

Il n'en demeure pas moins que les prix restent mal orientés. La bonne tenue de la demande en viande hachée par exemple ne permet pas d'entrevoir en l'état actuel de la conjoncture, de redressement significatif du prix. C'est pourquoi certains acteurs (parlementaires) ont demandé à la Commission européenne d'activer les mesures de retrait prévus dans la Politique agricole commune.

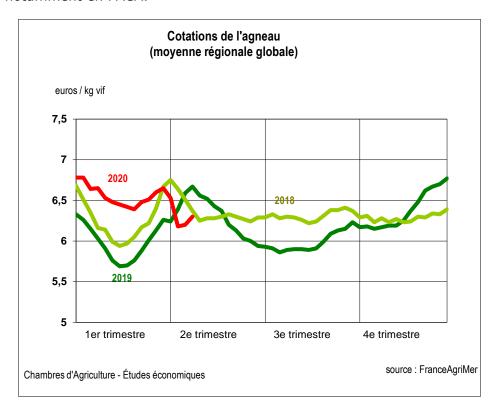
L'exportation se maintient, notamment vers l'Italie, mais les expéditions vers la Grèce souffrent d'une forte concurrence avec l'Espagne sur les bovins maigres.





<u>Viandes ovine et caprine</u>: La viande ovine a manifestement bénéficié d'un léger sursaut de la demande au moment des fêtes de Pâques, permettant aux bergeries d'alléger leurs stocks, lesquels sont affichés à la baisse, notamment en Nouvelle-Aquitaine, en dépit d'une très légère remontée depuis le début du deuxième trimeste. Mais la filière reste exposée à l'absence de débouchés émanant des établissements de restauration collective, ce qui a pour conséquence de situer les prix sortie fermes en-dessous des coûts de production.

L'autre difficulté réside dans le niveau encore élevé des stocks détenus par les GMS, traduction des importations réalisées en provenance de Nouvelle-Zélande essentiellement. Il s'agit de stocks qui devront dans les prochaines semaines, être écoulés, avec le risque de maintenir les prix au niveau actuel. En revanche, d'autres régions (Grand Est), ont pu voir des prix plus élevés, même si le manque à gagner par rapport à une période normale se fixe à 15/20€ par kilo. Le mouvement de baisse des prix, plus ou moins prononcé, concerne aussi la viande ovine sous SIQO, notamment en PACA.



En chevreau, quelques mouvements d'exportation vers l'Italie ont pu être constatés, sans grand effet sur les prix, d'autant plus que la demande ne progresse pas vraiment, comme en région Nouvelle-Aquitaine où elle a baissé de 40% en valeur en pleine période de Pâques.

Les acteurs des filières et la FNO en particulier, se sont donc tournés vers la Commission européenne pour qu'elle propose des mesures de compensation. Les semaines qui arrivent seront importantes pour la filière ovine, notamment sur la demande, étroitement liée aux conditions dans lesquelles se déroulera le Ramadan.

Produits laitiers (vaches): On observe une continuité dans la crise du secteur laitier. La désorganisation des marchés est imputable à une mutation de la demande, qui s'est portée sur les produits de base (lait liquide, crèmes et beurre notamment), délaissant au passage les formages (sauf ceux destinés à entrer dans la composition de plats, à l'instar des pizzas).

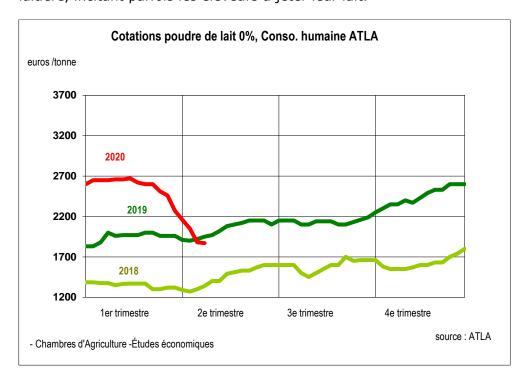


La conséquence sur les prix se confirme : baisse brutale des prix du beurre et de la poudre de lait. Le prix du beurre a ainsi perdu 290€ en trois semaines, tandis que celui de la poudre se contractait de 790€ depuis février dernier, baisses occasionnant une forte inquiétude chez les éleveurs et chez les industriels de la transformation.

Dans certaines régions (cas de la Normandie), le pic laitier du Printemps n'est pas encore atteint, accentuant les craintes sur les prix.

Les Ministres de l'agriculture ont donc sollicité la Commission pour qu'elle active sans délais les mesures prévues dans l'OCM unique (art. 219, 221 et 222).

La crise touche également les autres grands bassins de production mondiaux. Etats-Unis, et aussi le Royaume-Uni, font face à une crise laitière, incitant parfois les éleveurs à jeter leur lait.



<u>Produits laitiers (chèvres)</u>: La collecte de lait de chèvre avait pourtant été élevée en ce début d'année. La crise sanitaire et économique incite désormais les éleveurs à ralentir la production, les laiteries ne parvenant plus à absorber les quantités de lait pour le transformer (absentéisme ralentissant la transformation), et elles sont de surcroît confrontées à des contraintes de logistique (disponibilité de la main-d'œuvre dans les entreprises de transport). Il en découle une perspective de passage à une traite par jour seulement.

Les ventes de fromages de chèvre ont pu se maintenir en GMS, en particulier en Nouvelle-Aquitaine, tandis que les ventes en fromages avec signes de qualité ont ralenti. Les produits fermiers connaissent un net ralentissement de leurs ventes, imputable à la double fermeture des marchés de plein vent et de la RHF.

Pour les éleveurs, dans l'attente d'une reprise, certains sont contraints de jeter leur lait, alors que d'autres ont opté pour la congélation du caillé, pour la transformation en pâte pressée ou encore pour le stockage de produits de report, afin de ne pas trop grever leur trésorerie. Une autre issue a pu être trouvée en écoulant les produits laitiers par le biais de Drive fermiers.



<u>Viande de volaille</u>: La fermeture de la RHF restera le gros point noir pour la filière volaille, comme pour les autres productions animales. La baisse d'activité est comprise entre − 5 et − 10 % à l'échelle nationale, avec des baisses beaucoup plus prononcées en Bretagne. En Nouvelle-Aquitaine, le débouché RHF a été plutôt bien compensé par les ventes en GMS ou en boucherie. En revanche, la crise est plus forte pour les filières pigeon, pintade, canard, poulet de Bresse, du fait d'une contraction des débouchés en restauration collective, la baisse des ventes étant comprise entre − 40 et − 80 % selon les régions. Il en résulte une croissance des stocks et un allongement des vides sanitaires, comme dans le cas de la Nouvelle-Aquitaine.

Concernant les œufs, la demande des consommateurs reste bien orientée, notamment en Normandie, ce qui permet de dégager un prix de l'œuf plutôt bien orienté.

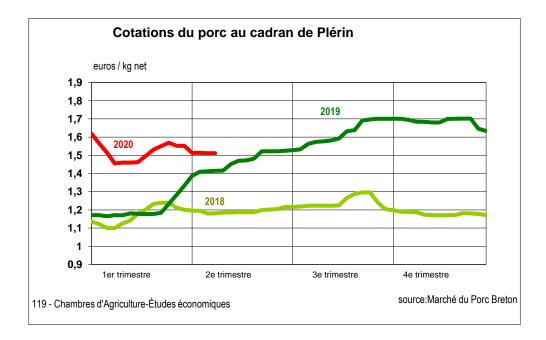
Les pistes de soutien aux éleveurs en difficulté vont de l'élargissement de l'aide au stockage privé, à la limitation des importations, en passant par la valorisation de l'origine France.

<u>Viande porcine</u>: Le cours du porc reste pour le moment relativement stable. Pour autant, le redressement observé ces dernières semaines, du fait de la forte demande des consommateurs se portant sur les produits de charcuterie-salaisonnerie, et, dans une moindre mesure, de la reprise des exportations vers la Chine, ne s'est pas poursuivi.

La demande des consommateurs semble se tasser un peu depuis la fin du premier mois de confinement. Les ventes à la découpe dans les GMS s'inscrivent sur une tendance très ralentie. Faute de débouchés suffisants, les salaisonniers ont restreint leur demande, notamment pour la production de Jambon de Bayonne (région Nouvelle-Aquitaine).

Les mouvements de report d'enlèvement des animaux sont effectifs dans certaines régions, à l'instar de la Normandie.

Chacun des acteurs est dans l'attente d'une sortie du confinement, qui, en quelques semaines, se situera à quelques encablures de l'été, saison propice à la consommation de viande porcine (grillades, brochettes...).





Filières de proximité : circuits cours et agritourisme

L'enquête menée par la CRA Normandie sur un échantillon de 2 200 agriculteurs accuse une faible progression des réponses, seulement 8 supplémentaires, ce qui portent le total de répondants à 70. Ceci indique également que de nombreux exploitants en circuits de proximité dans la région ont trouvé des solutions de substitutions pour écouler leurs produits

La perte de chiffre d'affaires pour fin avril sur les activités d'agritourisme pour plus de 40 % des répondants se situe en moyenne à 13 800 euros. Enfin, La Normandie a mis en place une plate-forme (nommée *Rollon*) pour mettre en relation les producteurs avec les particuliers et les professionnels comme les grossistes et les GMS.

En **région Grand Est**, une application de géolocalisation a été mise en place pour, comme la plate-forme Rollon en Normandie, mettre en relation les professionnels de l'alimentation (*Loc'Halles Grand Est*).

Des guides pour la vente et la commercialisation en temps de crise à destination des exploitants ont également été publiés dans les départements de l'Aube et de la Haute-Marne.

Dans le Rhône, une enquête menée sur 21 fermes pédagogiques du Réseau Bienvenue à la ferme (401 au total dans le réseau) indique une perte de chiffre d'affaires de 25 000 euros en moyenne pour l'année.

Pour les ventes en circuits cours, le chiffre d'affaires hebdomadaire de la Marque « Drive Fermiers » de Bienvenue à la Ferme a été multiplié par 3,5 et s'établie à 300 000 € (au lieu de 63 000 € habituellement). Le prix moyen du panier est passé de 40 € à 53 € avec le confinement. 18 points de retrait supplémentaires ont été créés et une dizaine d'autre sont en cours de création (il faut une dizaine de jours en moyenne pour mettre en place un point de retrait). Le nombre total de Drive est actuellement de 103, auquel il faut ajouter 45 magasins de producteurs. Preuve de ce succès, certains Drives fermiers sont dans l'incapacité de répondre dans l'immédiat (plus de 200 commandes en attente par semaine par exemple au Drive d'Angers).

Focus 1 : filière équine (semaine 16)

Pas de nouvelles infos par rapport aux semaines précédentes, les enquêtes lancées par les interprofessions se poursuivent et la filière exprime l'urgence de trouver des solutions pour mettre les animaux en pension à l'herbe, ce qui est très problématique pour les centres équestres urbains.

En Région Sud, la période de Pâques est habituellement propice à de nombreuses réservations pour des stages équestres et à la montée saisonnière du chiffre d'affaires. Cette perte ne sera pas rattrapable sur le reste de l'année. La profession déplore également que les professionnels équins n'aient pas accès au fonds régional d'aide (5 millions d'euros) car inéligibles. La fédération française équine (FFE) et la Fédération nationale des conseils des chevaux (FNCE) ont lancé deux enquêtes distinctes pour évaluer l'état des besoins.



Focus 2 : filière pommes de terre

D'après les Hauts-de-France, la perte du débouché de la RHD/RHF a conduit à l'arrêt des transformations de pommes de terre dans plusieurs usines. Si les industriels se sont engagés à rémunérer leurs fournisseurs au prix fixés à l'avance dans les contrats, les demandes de reports de livraison va entraîner un surcoût pour les producteurs car étant dans l'obligation d'utiliser des traitements supplémentaires pour maintenir la qualité des produits dans les entrepôts de stockage.

Le marché français compte un surplus de plus de 500 000 tonnes (650 000 en Belgique et plus d'un million aux Pays-Bas) avec une perspective de crise de surplus d'offre à l'échelle européenne. Peu de débouchés de substitutions dans les circuits de distribution nationaux existent : 40 000 tonnes au mieux vers le frais, alimentation animale (mais avec des prix de rémunération au moins deux fois inférieur), féculerie (mais les chaînes de production sont actuellement à l'arrêt) et demande de stockage en restauration collective (armées, hôpitaux, cantines scolaires).

Annexes

Point sur les IAA en Normandie

77 % des entreprises agroalimentaires normandes déclarent une perte de chiffre d'affaires depuis le début du confinement, dont 32 % une perte estimée à plus de 50 % par rapport à la même période l'an dernier. 80 % des entreprises sondées déclarent fermer des lignes de production, dont 20 % en totalité.

Point sur les aides financières en Nouvelle-Aquitaine

Le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a établi un plan d'urgence pour les secteurs agricoles et agroalimentaires. Les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 millions d'€, constituées d'au moins 1 salarié et déjà bénéficiaire d'une aide de l'État (de 1 500€) bénéficieront d'une aide supplémentaire de la région à hauteur de 5 000 € au titre de paiement des échéances à 30 jours. Le conseil régional a également constitué un fonds de prêts garantis aux TPE/PME avec des activités agricoles saisonnières à hauteur de 20 millions d'€ pour renforcer leur trésorerie.

Contacts : Quentin Mathieu et Thierry Pouch Service études, références et prospective

